

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le 2 mai 2016 à 20 heures, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude et à laquelle sont présents:

Monsieur le maire Yves de Bellefeuille

Mesdames les conseillères:

Messieurs les conseillers:

Sylvain Lafrenaye, Michael W. Savard, Claude Graveline, Kim Tétrault et Annick Corbeil tous membres du Conseil et formant quorum.

Est absent M. le conseiller Marco Beaudry

Est aussi présente, madame Nancy Carvalho, directrice générale, ainsi que madame Ève-Mary Thaï Thi Lac, agente de développement.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Monsieur Yves de Bellefeuille, vérifie le quorum et ouvre la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2016

4. Adoption des comptes

5. Période de questions

6. Correspondance

7. Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment

8. Administration

8.1 Dépôt du rapport financier semestriel au 31 mars 2016

8.2 Caisse de la Vallée des Patriotes – Renouvellement de l'entente de tarification

8.3 Préposé à l'entretien des aménagements paysagers de la municipalité - Maintien en poste

8.4 ADMQ - Inscription de la directrice générale à une formation

8.5 9^e rencontre Villes et Villages en santé de la Montérégie - Inscription

9. Sécurité publique

9.1 Adoption - Règlement numéro 506-2016 concernant la sécurité incendie

10. Transport

10.1 Travaux de rapiéçage d'asphalte – Adjudication du contrat

10.2 Voies publiques – Marquage des lignes – Adjudication du contrat

11. Hygiène du milieu et environnement

11.1 Site de traitement des eaux usées – Vidange des boues

11.2 Service de fourrière – Renouvellement du mandat

12. Aménagement et urbanisme

13. Loisirs, culture et famille

13.1 Loisirs – Rapport trimestriel de la coordonnatrice en loisir

- intermunicipal
- 13.2 Comité des loisirs – Salaires des moniteurs et monitrices
- 13.3 Semaine québécoise des familles – Proclamation
- 13.4 Loisir et Sport Montérégie – Cotisation annuelle

- 14. Autres sujets**
- 15. Rapport des élus - Information**
- 16. Période de questions**
- 17. Clôture de la séance**

2016-05-106

Sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,,
Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
IL EST RÉSOLU:

DE REPORTER le point suivant :

- 8.2 Caisse de la Vallée des Patriotes – Renouvellement de l'entente de tarification

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 4 AVRIL 2016

2016-05-107

Sur la proposition de M. le conseiller Claude Graveline,
Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,
IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois avec les faits saillants suivants:

Salaires nets :	17 135.26 \$
Comptes déjà payés:	28 825.76 \$
Comptes à payer:	49 072.78 \$

Appels des pompiers:

13-04-2016 3e rang des Moulins Est Feu de cabane à sucre Saint-Denis

2016-05-108

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de M. le conseiller Michael W. Savard,
Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,
IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis;

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité de Saint-Jude, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour effectuer ces dépenses.

Nancy Carvalho

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Cette période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

6. CORRESPONDANCE

- 4 avril 2016: RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS - Procès-verbal de la séance du comité d'administration du 23 mars 2016
- 4 avril 2016: RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS - Procès-verbal de la séance régulière du comité exécutif du 2 mars 2016.
- 4 avril 2016: RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS - Procès-verbal de la séance spéciale du comité exécutif du 15 mars 2016.
- 5 avril 2016: RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS - Bilan des activités 2015
- 12 avril 2016: MRC DES MASKOUTAINS - Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 avril 2016.
- 12 avril 2016: MRC DES MASKOUTAINS – Comité administratif – Procès-verbal de la séance tenue le 22 mars 2016.
- 15 avril 2016: MUNICIPALITÉ SAINT-BARNABÉ-SUD - Résolution 106-04-2016 - Réfection de ponceau - Rang Barreau
- 15 avril 2016: MUNICIPALITÉ SAINT-BARNABÉ-SUD - Résolution 103-04-2016 - Entente relative à l'établissement des modalités d'entraide automatique (multi-caserne) lors d'incendie
- 20 avril 2016: MINISTÈRE DES TRANSPORTS - Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - Subvention 50 605\$
- 25 avril 2016: RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE - Résolution 16-04-27 - Entretien du gazon - Surpresseur Saint-Jude.
- 26 avril 2016: RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE - Procès-verbal de la séance ordinaire du 21 avril 2016.

Ces documents seront déposés aux archives de la municipalité et sont

disponibles pour consultation.

7. DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT

La directrice générale dépose le rapport du mois d'avril 2016 préparé par monsieur Eddy Perez, inspecteur en bâtiment.

8. ADMINISTRATION

8.1 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 31 MARS 2016

La directrice générale dépose le rapport financier semestriel au 31 mars 2016 préparé par madame Dominique Plouffe, secrétaire-trésorière adjointe.

8.2 CAISSE DE LA VALLÉE DES PATRIOTES – RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE TARIFICATION

Point reporté.

8.3 PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DE LA MUNICIPALITÉ - MAINTIEN EN POSTE

CONSIDÉRANT QUE le comité d'embellissement s'est dit satisfait du travail de Mme Brigitte Roy lors de la saison estivale 2015;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'embellissement;

EN CONSÉQUENCE,

2016-05-109

Sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,
IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la directrice générale, sur l'avis du comité d'embellissement, à maintenir en poste, pour la saison estivale 2016, Mme Brigitte Roy comme personne préposée à l'entretien des aménagements paysagers de la municipalité au taux horaire de 13.43\$ sur une base de +/-100 heures et ce, selon un horaire variable.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 32000 142 «salaire journalier, surnuméraire».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.4 ADMQ – INSCRIPTION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À UNE FORMATION

2016-05-110

Sur la proposition de M. le conseiller Michael W. Savard,
Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER madame Nancy Carvalho à assister à deux formations offertes par l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) intitulées « Les regroupement-bénévoles gravitant autour de la municipalité : quelles sont les

règles du jeu? » (3h) et « L'abécédaire des approbations et autorisations ministérielles en matières de finances municipales » (3h) le 11 mai 2016 à Saint-Hyacinthe;

DE DÉFRAYER les frais de déplacement selon la réglementation en vigueur, ainsi que les coûts d'inscription au montant de 295.00\$, taxes non incluses.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 13000 454 «formation et perfectionnement - administration».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.5 9E RENCONTRE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ DE LA MONTÉRÉGIE - INSCRIPTION

CONSIDÉRANT l'invitation à participer à la 9^e rencontre des Villes et Villages en santé du Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS);

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont confrontées à plusieurs défis touchant directement la qualité de vie des citoyens et citoyennes;

CONSIDÉRANT QUE l'activité est sans frais;

EN CONSÉQUENCE,

2016-05-111

Sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,
Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline,
IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER monsieur Yves de Bellefeuille à participer à cette rencontre ayant pour thème « L'action municipale, pour transformer nos milieux de vie » le 19 mai 2016 à Pincourt;

DE DÉFRAYER les frais de déplacement selon la réglementation en vigueur.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 11000 346 «Congrès et délégation».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 ADOPTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 506-2016 CONCERNANT LA SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude doit, aux termes de son plan de mise en œuvre du *Schéma de couverture de risques en sécurité incendie*, collaborer à la mise en place d'une réglementation municipale uniformisée sur la sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des dispositions légales en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE notamment qu'en vertu de l'article 62 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1), une municipalité locale peut

adopter des règlements en matière de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 67 de la *Loi sur les compétences municipales*, une municipalité locale peut adopter des règlements pour régir le numérotage des immeubles;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du 1er février 2016

2016-05-112

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de M. le conseiller Claude Graveline,
Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,
IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil adopte, lors de la séance du 2 mai 2016 le règlement intitulé
« Règlement numéro 506-2016 concernant la sécurité incendie. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10. TRANSPORT

10.1 TRAVAUX DE VOIRIE - RAPIÉÇAGE D'ASPHALTE – ADJUDICATION DU CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre d'un appel d'offres groupé de soumissions par invitation, des prix ont été demandés à 5 entrepreneurs pour des travaux de rapiéçage mécanisé d'asphalte;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture de soumission s'est tenue le 26 avril 2016 à 11h00 en présence de Mme Nancy Carvalho, directrice générale, Mme Dominique Plouffe, directrice adjointe et de Mme Pascale Brouillard, adjointe administrative, et dont le procès-verbal est remis aux membres du conseil;

CONSIDÉRANT l'étude de conformité des soumissions reçues selon le devis

2016-05-113

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,
IL EST RÉSOLU:

D'ADJUGER le contrat de rapiéçage d'asphalte au plus bas soumissionnaire conforme soit à *Vallières Asphalte inc.* pour la somme de 136.25\$ / tonne, taxes incluses, tel que présenté dans son offre de prix pour une quantité d'environ 700 tonnes, réparties de la façon suivante :

- environ 300 tonnes à La Présentation
- environ 300 tonnes à Saint-Jude
- environ 100 tonnes à Saint-Bernard-de-Michaudville

QUE les documents utilisés par la Municipalité de Saint-Jude pour cet appel groupé de soumissions font partie intégrante de la présente résolution pour la partie de la Municipalité de La Présentation et de Saint-Bernard-de-Michaudville, et il en est de même de la soumission de l'adjudicataire, *Vallières Asphalte inc.*, laquelle résolution faite office de contrat entre les parties en présence;

QUE le Conseil municipal autorise les dépenses et le début des travaux s'y rapportant sous la programmation et la surveillance de son inspecteur municipal.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 32000 521 «entretien des chemins et trottoirs».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10.2 VOIES PUBLIQUES – MARQUAGE DES LIGNES – ADJUDICATION DU CONTRAT

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation date du 6 avril 2016 pour des travaux de marquage de lignes sur le réseau routier municipal;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions le 26 avril 2016 à 14h00 en présence de Mme Nancy Carvalho, directrice générale, Mme Dominique Plouffe, directrice adjointe et de Mme Pascale Brouillard, adjointe administrative;

CONSIDÉRANT l'étude de la conformité des soumissions reçues selon le devis préparé à cette fin;

EN CONSÉQUENCE,

2016-05-114

Sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,
Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
IL EST RÉSOLU:

D'ADJUGER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit *Lignes Maska* (9254-8783 Québec inc.) pour la somme de 4 382.85\$ incluant les taxes.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 32000 521 «entretien chemins et trottoirs».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

11.1 SITE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES – VIDANGE DES BOUES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité, par sa résolution numéro 2015-09-248 a mandaté la firme ASDR pour procéder à la vidange des boues;

CONSIDÉRANT QUE la quantité de boues excédait l'estimé fait par Aquatech et que le sac Géotube avait atteint sa pleine capacité;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie ASDR devait revenir effectuer un second vidange de boues;

EN CONSÉQUENCE,

2016-05-115

Sur la proposition de M. le conseiller Claude Graveline,
Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,
IL EST RÉSOLU:

D'ENTÉRINER l'offre de service signée par la directrice générale le 21 avril 2016 à l'effet de procéder à la 2^e vidange de boues;

DE PROCÉDER au paiement de la facture numéro ENV-5527 au montant de 6 000.00\$, taxes en sus.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 41400 446 « Traitement des boues » en s'appropriant les fonds nécessaires au surplus accumulé affecté pour la vidange des boues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11.2 SERVICE DE FOURRIÈRE – RENOUELEMENT DU MANDAT

CONSIDÉRANT QUE le mandat confié à *SPA Drummond* pour le service de fourrière prend fin en avril 2016;

CONSIDÉRANT QUE le conseil veut conserver un service de type «à la carte» en choisissant de défrayer les coûts de la capture d'un chien errant sur appel seulement;

EN CONSÉQUENCE,

2016-05-116

Sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,
Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline,
IL EST RÉSOLU:

DE RECONDUIRE le mandat à *SPA Drummond* en ce qui a trait à la capture des chiens errants, leur hébergement pendant trois jours et leur euthanasie si nécessaire. Les frais sont déterminés selon une grille tarifaire soumise par l'organisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Pas de point

13. LOISIRS, CULTURE ET FAMILLE

13.1 LOISIRS – RAPPORT TRIMESTRIEL DE LA COORDONNATRICE EN LOISIR INTERMUNICIPAL

La directrice générale dépose le rapport trimestriel des activités préparé par madame Roxanne Carbonneau, coordonnatrice en loisir intermunicipal.

13.2 COMITÉ DES LOISIRS - SALAIRE DES MONITEURS ET MONITRICES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jude administre une portion des salaires versés aux moniteurs et monitrices du camp de jour, étant mandataire des Loisirs St-Jude inc;

EN CONSÉQUENCE,

2016-05-117

Sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,
IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la directrice générale à procéder au paiement des salaires des moniteurs et monitrices du camp de jour.

Le paiement de ces salaires représente une avance de fonds aux Loisirs St-Jude inc. qui devra rembourser ces sommes à la municipalité.

Madame la conseillère Kim Tétrault déclare qu'elle a des intérêts personnels en regard du point 13.2 et que, en conséquence, elle s'abstient de participer aux délibérations et au vote sur cette question.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS VOTANTS

13.3 SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES – 11 AU 17 MAI 2016 - PROCLAMATION

CONSIDÉRANT QUE la famille est l'unité fondamentale de la société et le milieu naturel pour la croissance et le bien-être de ses membres;

CONSIDÉRANT QUE le soutien à apporter aux familles et à leurs membres est l'affaire de tous et toutes;

CONSIDÉRANT QUE la Semaine québécoise des familles se tiendra du 9 au 15 mai 2016 sous le thème « *Plein de familles, plein de réalités* »;

2016-05-118

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,
Appuyée par Mme la conseillère Kim Tétrault,
IL EST RÉSOLU:

DE PROCLAMER la semaine du 9 au 15 mai 2016 « *Semaine québécoise des familles* » sous le thème « *Plein de familles, plein de réalités* ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13.4 LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE – COTISATION ANNUELLE

2016-05-119

Sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,
Appuyée par M. le conseiller Michael W. Savard,
IL EST RÉSOLU :

DE RENOUVELER l'adhésion à *Loisir et Sport Montérégie* pour l'année 2016-2017 et d'autoriser le paiement de cotisation au montant de 80.33\$, taxes en sus;

DE NOMMER la présidente des Loisirs St-Jude inc., à titre de déléguée de la municipalité.

Cette dépense sera attribuée au poste budgétaire 02 13000 494 «administration – cotisation»

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14. AUTRES SUJETS

15. RAPPORT DES ÉLUS - INFORMATION

Cette période permet aux élus de partager de l'information avec les personnes présentes.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Cette période est tenue à l'intention des personnes présentes.

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2016-05-120

Sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
Appuyée par M. le conseiller Claude Graveline,
IL EST RÉSOLU:

QUE la séance soit levée à 20h40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je, Yves de Bellefeuille, maire de Saint-Jude, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yves de Bellefeuille, maire

Nancy Carvalho, directrice générale